

Ambition éducative concernée : <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 Viser la réussite éducative de tous et lutter contre les inégalités sociales, territoriales et scolaires en favorisant l'accessibilité aux ressources du territoire.
Référent(s) de l'action et de son suivi : Chef de service JREP, Chef de centre Réussite Educative et Parentalité, Chef de centre jeunesse
Public cible : Enfants en classe d'élémentaire ; résidents QPV ; élèves de collège. Acteurs & partenaires : Education Nationale, services : enfance, jeunesse, culture et éducation ; associations d'animation (MJC CV et Centre social de Beaudésert).

Description globale du projet

La crise sanitaire traversée depuis mars 2020 a creusé les écarts et inégalités concernant le public des quartiers prioritaires. Ainsi, dès l'été 2020, la ville de Mérignac a souhaité mettre en place un « accueil de loisirs apprenants », à destination des enfants et des jeunes de 6 à 15 ans, résidant dans les quartiers politique de la ville. Cette expérience a été renouvelée au cours des périodes de vacances de l'année 2020/2021 et 2021/2022.

Ce dispositif accueille gratuitement les enfants à la journée (la participation à minima sur une semaine complète étant recherchée) et ouvre ses portes de 9h00 à 17h00, du lundi au vendredi.

Les matinées sont dédiées à la mise en place de plusieurs ateliers se déroulant tout au long de la semaine, ateliers s'appuyant sur des supports pédagogiques ludiques faisant appel à des notions du socle commun favorisant ainsi l'expérimentation et la découverte culturelle et scientifique, l'après-midi laissant la place à des activités sportives, bien-être, sorties culturelles.

Ce dispositif s'inscrit dans le plan d'action du PEDT 2021/2024 ; c'est pourquoi cette fiche vise une pérennisation du dispositif.

Objectifs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> . Permettre aux familles les plus éloignées de bénéficier d'un accueil collectif pendant les vacances scolaires ; . Créer de nouveaux espaces de rencontres et d'échanges entre les familles et les professionnels et par ce biais, favoriser l'apaisement des relations familles/écoles ; . Garantir une cohérence éducative dès la primaire ; . Créer un lien de confiance familles / enfants ou jeunes / professionnels ; . Favoriser le repérage d'enfants et jeunes en difficultés scolaires et prévenir les risques de décrochage ; . Permettre aux enfants accueillis de (re)nouer avec un accueil collectif en groupe restreint ; . Proposer un contenu pédagogique adapté, favorisant la découverte scientifique et culturelle tout en garantissant le lien avec les apprentissages du socle commun et ainsi favoriser l'appétence des enfants à apprendre ; . Equipe d'encadrement multi partenariales (association, enseignants, ville). 	<ul style="list-style-type: none"> . Dispositif partenarial – moyens humains : associations, services municipaux et Education Nationale ; . Moyen financier : budget dédié ; . Mise à disposition des locaux municipaux.

Méthodologie de travail :

- . Trois réunions de préparation avant chaque période de vacances scolaires ;
- . Réunion bilan post période de vacances et bilan écrit.

Calendrier :

- . Mise en œuvre effective du dispositif à chaque période de vacances scolaires.

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs : nombre d'enfants présents sur le dispositif et assiduité.
- . Qualitatifs : retours des partenaires, familles, enfants et jeunes ; rédaction de bilans.